L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

LUNDI MATIN, 25 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR MM. OCTAVE FERE ET D. SAINT-YVES

PREMIÈRE PARTIE.

LE FAVORI.

IX

LE TESTAMENT.

— Suite. —

Cependant la saison devenait menaçante, le prince Charles, sans sortir de sa tactique, harcelait l'armée en retraite, les privations de toute sorte la décimaient. Elle se dirigeait sur l'Elbe, essayant de gagner la Silésie, où elle devait retrouver le repos et l'abondance.

Durant cette campagne de deux mois, les communications avec la Prusse n'avaient été ni faciles ni régulières; les lettres de la princesse Amélie, déguisées sous la plume dévouée de Mme de Kleist, ne parvenaient jusqu'à Trenck qu'à de rares intervalles, et il était absolument sans nouvelles de sa famille et de Léo.

Or, un jour qu'il était à table avec les officiers de sa compagnie des gardes du corps et quelques autres camarades du quartier-général, réunis pour partager une très maigre pitance, on lui remit une enveloppe sur laquelle il reconnut avec joie l'écriture de sa mère.

Il rompit brusquement le cachet, et deux papiers s'en échappèrent.

Le premier était une lettre que sa mère lui avait écrite à une date déjà éloignée, et adressée à Potsdam; de là le retard qu'elle avait éprouvé.

Le second était un document si peu attendu, si étrange, sans doute, que tous les convives furent saisis d'une vive curiosité en voyant l'étonnement qui se peignait sur les traits de leur camarade.

—Pardieu! mon cher Trenck, lui dit le capitaine Jackinsky, de cet air cauteleux dont il usait d'ordinaire dans ses relations avec lui, à voir la surprise que vous cause cette missive, il est clair qu'elle ne vous apporte pas une nouvelle de médiocre intérêt.... J'en fais juges ces messieurs.

—C'est vrai, répondit-on en chœur.

—Nous aimons à croire qu'elle n'a rien de fâcheux pour vous.... Excusez notre indiscrétion, elle vient de notre amitié.

Trenck se recueillit un instant.

—Ma foi! messieurs, dit-il, ce qui m'arrive est en effet très bizarre, mais je n'ai aucun sujet d'en faire un secret. C'est ma mère qui m'envoie ce papier, et vous ne devineriez jamais ce qu'il contient!

—Qu'est-ce donc? qu'est-ce donc?

—Un testament.

—Un testament!.... Celui de madame votre mère?

—Non, pas le sien, Dieu merci! L'excellente dame n'en est pas là.... elle se porte assez bien pour n'y pas songer encore. La signature qui se trouve au bas de cet acte est celle d'un homme que vous connaissez tous.

—Décidément, vous piquez notre curiosité.

—Un homme que nous connaissons!.... répéta avec affectation Jackinsky.

—Oui, messieurs, car il n'est pas un d'entre vous qui ne sache le nom de François de Trenck.

—François de Trenck!

—Trenck le Pandour! s'écria Jackinsky, dont le regard s'alluma d'une lueur fauve à cette révélation inattendue.

—Trenck le Pandour, répéta Frédéric, notre ennemi à tous, et de plus mon cousin...... le propre fils du frère de mon père.

—L'aventure est piquante, dit quelqu'un.

—Nous savions tous, reprit le capitaine, que ce chef des bandits hongrois qui font tant de mal à nos troupes était votre parent, mais personne de nous n'avait appris l'heureuse nouvelle de sa mort.

—Eh! c'est là le plus curieux! Il est vivant, très vivant.... du moins quelques-uns d'entre nous pourraient l'attester.

—C'est vrai, nous avons eu maille à partir avec lui, dirent plusieurs voix.

—Eh bien, poursuivit Frédéric, vous fûtes fav...orisés que moi, car pour ma part, je ne l'ai jamais vu, ni avant, ni depuis les hostilités.

—Et il vous fait son héritier?

—Il paraît, d'après ce que m'écrit ma mère, que, se trouvant fort malade, il y a quelques mois, et se croyant à l'extrémité, il lui est venu l'idée de tester en ma faveur.

—Il est riche? demanda l'un des assistants.

—Puissamment riche, à ce qu'on assure.

—En ce cas, reprit l'officier en se levant le verre à la main, puisque notre ami Trenck ici présent doit être son héritier, je propose un toast au prompt trépas de Trenck le Pandour!

—Oui! oui! crièrent les assistants, au trépas de Trenck le Pandour!

Et tous les verres se vidèrent, excepté celui de Frédéric, qui resta plein, refusant, par bienséance, de prendre part à ce souhait homicide contre un homme qui, après tout, n'avait pas cessé d'être son proche parent, et qui s'en était souvenu au milieu de ses souffrances.

Cette abstention était bien naturelle. Cependant, Jackinsky n'eut garde de la laisser passer inaperçue.

—Je comprends, insinua-t-il, que dans la position particulière où il se trouve vis-à-vis de cet homme, M. de Trenck refuse de nous faire raison, quoique notre toast soit autant à l'avantage de la patrie qu'au sien.

—Certes, capitaine, voulut dire le jeune officier ne sachant pas où son chef allait en venir.

—Loin de moi l'idée d'un blâme, se récria Jackinsky. Mais si des motifs de convenance vous empêchent de souhaiter la mort de votre riche cousin, je sais bien qu'à votre place je m'abandonnerais pas cette échéance pour mettre à profit ses bonnes dispositions.

—Comment cela?

—Rien de plus simple. On dit qu'il possède les plus beaux chevaux de l'armée autrichienne. Vous avez, au contraire, perdu dans la retraite une partie de votre équipage. Que n'écrivez-vous à votre cousin, d'abord pour le remercier, ce qui est bien la moindre des choses, et puis pour lui demander, en avance d'hoirie, quelques-uns de ses admirables chevaux hongrois.

—Parfait! parfait! s'écrièrent en riant tous les convives.

—Mais, hasarda Frédéric, visiblement gagné par l'unanimité des opinions, je ne sais si mon devoir autorise une pareille démarche.... Et d'ailleurs, comment faire parvenir ma lettre?

—Qu'à cela ne tienne, répliqua Jackinsky, d'un ton péremptoire, je me charge de tout.

Trenck, cependant, hésitait encore; mais, piqué d'honneur par les plaisanteries de ses camarades, cédant à leur pression, il finit par demander une plume et de l'encre.

Puis, séance tenante, en quelque sorte sous leur dictée, il traça quelques lignes à l'adresse de son cousin.

Après quoi, revenant à Jakinsky, il lui remit la lettre pliée mais non cachetée.

Les fumées du vin pouvaient seules excuser une telle imprudence, et le capitaine Jackinsky, dont la tête était plus calme que celle du reste des convives, en mesura sur-le-champ la portée avec une joie perfide.

La nuit venue et tous les feux éteints dans le camp, cet officier, qui son emploi appelait auprès du roi, et qui, l'on s'en est fait rapporté à dessein les bruits en circulation au quartier-général, passait pour être un peu l'éclaireur officieux de Monarque, entra dans la tente royale.

Après avoir fait son rapport sur les événements du jour, Jackinski aborda le souper des officiers, et, tout en se gardant bien de dire la part qu'il avait prise à l'imprudence du jeune cornette, il finit par mettre la lettre sous les yeux du monarque.

Celui-ci l'écouta froidement, la reçut sans se presser et la parcourut à deux reprises.

Jackinsky cherchait à surprendre ses impressions sur son visage, mais il était impassible.

Il lui rendit le papier sans manifester aucun mécontentement.

—Eh bien! lui dit-il, que voyez-vous là de blâmable?.... Ce n'est pas une correspondance d'État, mais une lettre particulière, une affaire de famille....

—Sire, je croyais.... balbutia le capitaine.

—Que croyez-vous? demanda froidement le roi. Monsieur de Jackinsky, vous avez quelque-fois bien du zèle. C'était à vous à ne pas vous charger de cette lettre. Puisque vous l'avez fait, arrangez-vous comme vous voudrez pour qu'elle aille à son adresse, et laissez en paix mes amis.

Jackinski, désappointé, essaya de dissimuler son dépit sous un sourire obséquieux. Il reprit la lettre, et le lendemain la fit porter aux avant-postes autrichiens par un trompette.

La réponse ne se fit pas attendre:

«Très cher cousin, écrivait le pandour, je suis aise que vous êtes un brave soldat et que vous faites honneur à la famille. Vous avez envie de mes chevaux hongrois! Eh! bien, ils sont à votre disposition.... Venez les prendre si vous pouvez.»

Cet ironique défi, bientôt connu de toute l'armée, provoqua les sarcasmes de quelques envieux et souleva la colère de Frédéric. Il jura de faire taire les plaisants, en répondant au cartel de son cousin.

Il ne s'agissait plus que de trouver une occasion, un prétexte favorable pour faire sa connaissance les armes à la main.

On sait que les deux cousins germains ne s'étaient jamais vus, et cette perspective originale souriait à l'esprit aventureux de Frédéric.

Cette occasion vint plus vite et autrement qu'il ne pensait.

L'armée avait été contrainte de reculer jusqu'à Kollin, petite ville bâtie sur l'Elbe.

Le roi s'y logea avec une très faible portion de ses troupes, soutenue par quelques pièces de campagne. Il ne prévoyait aucune attaque de l'ennemi, tenu en échec par le gros de l'armée.

Mais, vers le soir, une nuée de troupes légères, au milieu desquelles on distinguait la musique turque des terribles pandours, vint fondre sur le faubourg occupé par l'escadron des gardes du corps.

Assaillis par cette avalanche, ceux-ci, malgré leur bravoure éprouvée, furent refoulés jusque dans la ville, où quelques hussards autrichiens, acharnés à leur poursuite, pénétrèrent avec eux.

La situation était critique.

Trenck cherchait des yeux de tous côtés le roi pour le prévenir. Il finit par le trouver sur la tour de l'église, une lunette à la main.

—J'ai tout vu, dit-il à son jeune favori; la position n'est pas brillante. Tenez ferme jusqu'à ce qu'on vienne à notre aide; j'ai fait avertir Nassau.

Il n'y allait, en effet, de rien moins que de sa liberté et de celle de tous ceux qui se trouvaient enfermés avec lui dans la place. Officiers et soldats tremblaient beaucoup plus pour leur cher Fritz, nom sous lequel l'armée, comme le peuple, désignait familièrement le roi, que pour eux-mêmes.

L'arrivée de la nuit ne fit qu'empirer le mal. Les Autrichiens, animés d'une infernale audace, gagnaient à chaque instant du terrain. Ces bandits, accomplissant des travaux d'Hercule; ils avaient trouvé moyen de détourner les eaux d'un canal sur les assiégés. On se battait littéralement au milieu de l'eau et du feu.

De retour à son poste, Trenck y rencontra le capitaine Tomphs, qui examinait la position de l'ennemi.

—Vous arrivez bien, dit-il en apercevant son protégé, avez-vous vu qui nous donne le bal cette nuit?.... C'est votre aimable cousin François le Pandour.

—Lui!.... s'écria Frédéric avec exaltation.

—Lui-même; n'entendez-vous pas sa diabolique fanfare?

—Où est-il, capitaine, où [illegible] Trenck au comble de l'effervescence [illegible]

—Où est sa musique, parbleu! [illegible] dessous bien.... là-bas!

Il désignait un groupe de maisons [illegible] tant prirent feu, et embrasèrent [illegible] lueurs éclatantes et sinistres.

—Merci, capitaine, dit Frédéric [illegible] pour le mieux. Grâce à cet incendie, [illegible] lui-même d'allumer, je pourrai donc le [illegible] Qui m'aime me suive!

Et il s'élança, sans s'inquiéter s'il n[illegible] pas seul. Mais Favre voulut sur ses pas [illegible] quelques hommes de bonne volonté.

Ils arrivèrent, non sans peine, au milieu de la confusion, du désordre, des rires et des [illegible] au lieu désigné; mais l'ennemi, [illegible] de loin, avait déguerpi dans les [illegible] le Pandour, blessé au pied par un [illegible] était dégagé par ses gens.

Frédéric en fut pour ses frais de curiosité, mais Fritz était délivré.

X.

TRENCK LE PANDOUR.

Le personnage qui vient de faire irruption dans notre récit mérite que nous lui consacrions quelques mots.

D'abord il tient de près à notre héros, et nous le retrouverons plus d'une fois sur notre route; mais sa physionomie est assez intéressante, et occupe dans l'histoire de ces guerres une place assez large pour que nous ne regrettions pas le soin qu'il réclame de nous.

Ce fut en 1711, à Reggio, où son père, colonel d'un régiment autrichien, était commandant de place, que naquit ce futur chef de bandits.

François de Trenck fut donc élevé au bruit des armes. Il était encore dans sa première enfance lorsqu'il assista à la bataille de Meinsso, perdue en Sicile contre les Espagnols.

Son père l'adorait, mais il ne l'en éleva que plus mal, ou plutôt il ne l'éleva pas du tout, ne voyant pas la nécessité de l'éducation. Convaincu qu'il n'y avait qu'une carrière au monde, celle des armes, et de plus, possédé par une avarice sordide, il était d'avis que son fils en saurait toujours assez pour faire un soldat.

Cependant, ayant été rappelé en Allemagne et nommé gouverneur de Brodi, sur les frontières de l'Esclavonie, il envoya François étudier à Vienne, mais il était déjà trop tard. Le caractère entier, impérieux de François ne pouvait se plier au joug de ses maîtres.

Le baron Jean, son père, dut y renoncer, aucun professeur ne consentant plus à se charger de ce garnement. Il le fit revenir dans ses domaines d'Esclavonie, qui étaient considérables. Sa suprématie s'étendait sur plus de cent trente villages, indépendamment des seigneuries considérables de Platernitz, de Prestowatz, de Nuestar, de Pakras et de Belika.

Délivré du joug universitaire, privé de toute espèce de direction morale, François s'abandonna, au milieu de ces domaines où tout s'inclinait et tremblait devant lui, à la fougue de son tempérament et de ses mauvais instincts.

Il se sentait sans contrôle dans le présent, et pour l'avenir puissant et riche; il se croyait tout permis, et il agissait en conséquence. Malheur au pauvre serf, quand ce tyranneau avait parlé.

Les choses allèrent si loin, que son père lui-même prit peur enfin de ces débuts menaçants. Il le contraignit d'entrer, avec un grade, dans le régiment de Palfy.

Là, François eut plusieurs aventures scabreuses, panachées de quelques duels, et son père refusant de lui ouvrir sa bourse aussi grande qu'il l'aurait voulu, il prit la résolution de battre monnaie pour son propre compte.

Il retourna vers les fermiers du baron Jean, décidé à les mettre à rançon. Les plus timorés s'exécutèrent, mais un d'eux ayant risqué des observations, François, sans autre forme de procès, et, disait-il, à titre d'enseignement pour les récalcitrans, lui fendit la tête d'un coup de sabre.

Cinquante ans plus tôt, l'affaire en fût restée-là, mais on était au dix-huitième siècle, le progrès commençait à faire le tour du monde. La notion du droit des gens se répandait même au fond des villages d'Esclavonie. Cette belle équipée causa un bruit terrible. François fut arrêté, en eut toutes les peines imaginables à l'empêcher de passer en jugement, et cette menace resta suspendue sur sa tête jusqu'en 1736, époque où la guerre étant venue à éclater entre la Russie et l'empire ottoman, il demanda à Vienne la permission d'aller servir le czar.

Muni de cette autorisation, il leva, en dépit de son père, trois cents hommes sur ses domaines, et suivi de ce contingent, il alla se joindre à un régiment de hussards appartenant à l'armée du maréchal Munnich.

François était alors un beau jeune homme de vingt-cinq ans, haut de plus de six pieds, parfaitement proportionné, d'une figure énergique, et d'une force musculaire qui rappelait les héros fabuleux de l'ancienne Grèce. Il faisait tomber la tête d'un bœuf d'un seul coup de sabre, et se vantait de pouvoir enlever celle d'un homme à la manière turque, c'est-à-dire comme la tête d'un pavot. Il en devait donner plus d'une fois la preuve.

Ajoutez à cela un courage indomptable, une audace aveugle et l'absence complète de tout scrupule de vertu ou d'humanité.

Habitué à ce que tout cédât devant lui, il ne connaissait ni modération, ni réserve. Ses désirs étaient sa loi, sa religion. Si par hasard il rencontrait quelque résistance, sa colère n'avait plus de bornes. Il en arrivait à des actes de folie furieuse et de véritable férocité.

Il avait, du reste, si l'on peut dire, les qualités de ses défauts, un amour-propre excessif, espèce de point d'honneur brutal, profitable à la cause qu'il servait. Toutes ses actions visaient à la renommée; ainsi, ce que son père n'avait pu obtenir de lui par l'étude, l'application ou le raisonnement, il se l'était à peu près approprié par le désir de sortir de la foule.

Grâce à cet effort de volonté et d'orgueil, il passait pour ingénieur habile, il parlait facilement sept langues: il était bon musicien, et quand il lui plaisait, très souple et très insinuant auprès du beau sexe.

Avare comme son père, il savait pourtant, à l'occasion, faire parade des richesses pour lesquelles il montrait une soif insatiable. En guerre, lorsque sa fougue naturelle n'était pas en ébullition, il était d'un excellent conseil, fertile en ruses, circonspect, prompt à prendre une part dans le danger.

(*A continuer.*)

INAUGURATION

De la Nouvelle Salle d'Orléans, Rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.

Grand Bal Paré et Masqué,

DONNÉ

Par le Comité ci-dessous mentionné,

LE 5 MARS 1867.

"MARDI GRAS."

Directeurs.

S Johnston,	John Pettit,	E Hecker,
J D Valdes,	Michel George,	D Piaggio
Casimir Miramme	L E Marchand,	M R Dubuisson
C Lhote	V Demoruelle	C Crampon
E Richard	E A Bonnonier	C Curien
F Vicari,	A Gauthier	A Lanaure
E C Abadie	E Kelly	F A Weysham
S Jouet	M F Foggini	J H Watkins.

Commissaires.

A Canon	Edgard Delery	Emile Chopin
Victor Petit	Emile Curien	F Plai
	F Perry.	

Prix du Billet pour un Cavalier, $3.

On peut se procurer des Billets au contrôle ou chez l'un des Directeurs.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi, 4 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Nota.—Après ce Bal, l'administration offre sa salle, sans aucune rétribution, pour un Bal et une Foire de Dames, destinés au profit de l'Hôpital du Sud. 21fév

Théâtre St-Charles.

MARDI GRAS. MARDI GRAS.

LE GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

Qui a rendu ce Théâtre si célèbre, aura lieu

Mardi soir, 5 Mars 1867. 12fév

Grand Bal Paré et Masqué,

Donné par la Société des Frères Unis, MARDI-GRAS, 5 MARS 1867. Au Masonic Hall.

DIRECTEURS:

L. Leonhard,	F. H. Ravey,	F. W. Scherer,
John Pattier,	W. C. Kinsella,	Alf. Seymour,
John Adams,	Edm. Lapier,	M. Garrity,
Chas. Carrigee,	D. Leonhard,	J. Ginart,
Jacob Knorr,	H. Miester,	Chs. Guenger,
John Brady,	F. Brian,	J. Duby,
Geo. Williams,	Jac. Herbert,	J. Nighart,
H. Billhars,	J. Bottelle,	J. Sanders,
Peter Simon,	Geo. Bena,	Chas. Mast,
	Chas. Boyer,	Jacob Stevens.

Prix du billet, $3.00.—On peut avoir des billets d'invitations pour dames en s'adressant aux membres de la Société, aux Directeurs, à W. C. Kinsella (au bureau du Dr. Bell) rue Mandeville, No 52; D. Leonhard, au coin des rues Clouet et Casacalvo; Theo. Reuther, au coin des rues Grands-Hommes et Pologne; H. Miester, au coin des rues Amour et Espagne.

Les demandes de billets d'invitation pour dames doivent être accompagnées des noms et résidences.—Toutes les invitations devront être approuvées par les Directeurs.—Aucune invitation ne sera émise le jour du bal.

Les propositions pour la buvette, le restaurant et le vestiaire seront reçues par D. Leonhard, au coin des rues Clouet et Cascalvo, jusqu'au 25 février, à midi. 19 fév—15f

Mardi Gras. Mardi Gras.

Grand Bal Paré et Masqué, DE SOCIÉTÉ,

Dans la belle salle neuve du coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

MARDI SOIR, 5 MARS 1867 [MARDI GRAS.]

Directeurs:

Louis A. Adam,	Thos Taquino,	C. H. Stecker,
A. Leefe,	Aristide Baudier,	A. D. Bernoudy,
E. F. De Bretton,	W. J. Behan,	E. P. Legendre,
Chs S. Boarman,	A. Ledevre,	A. Pons.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce bal, sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal.

Les demandes de billets d'invitation pour dames doivent être remises au secrétaire et accompagnées des noms et des résidences.

Les directeurs se réuniront tous les lundis soir, à 8 heures, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant le comité avant d'entrer dans la salle de bal.

Les billets de souscripteurs et les invitations pour dames ne pourront, dans aucun cas, être transférés.

Il ne sera émis aucune invitation pour dames après la dernière réunion des directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, adressées au secrétaire, seront reçues jusqu'au jeudi, 28 février 1867. 13 fév

Second

Grand Bal Paré et Masqué,

POUR ÊTRE DONNÉ PAR LA Société de Bienfaisance DES JEUNES GENS. *DANS LA SALLE DE L'OPÉRA,* MARDI, 5 de Mars 1867 – Mardi Gras.

DIRECTEURS:

J. Dubalen,	P. Torré Jr,	T. Duan,
G. Keller,	A. Martin,	I. Bori,
J. A. Hess,	F. Lambert,	C. A. Dorn,
A. Parpare,	F. Maybar,	A. E. Jacquet,
F. Schumacher,	G. Kranse,	M. C. Falk,
A. Ivoy,	M. Hebert,	C. Brell,
J. A. Richards,	J. J. Berbaret,	E. M. Richards,
A. Sambola,	W. Reine,	A. Roberts,
G. H. Braughn,	H. Raven,	Wm Lewis,
J. Shehin,	W. Scott,	F. Martin,
J. Clere,	W. Roberth,	Sept. Toca,

Prix du Billet........ $3 00.

Les messieurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à l'un des directeurs, ou à A. Martin, 145 rue de la Vieille-Levée, J. Clere, 130 rue Ste-Marie, 4me District, F. Schumacher, coin Clouet et Grands-Hommes.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi 4 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Des propositions seront reçues jusqu'au 25 février, pour louer la buvette et le restaurant.

On peut obtenir des billets de cavaliers en s'adressant à l'un des Directeurs. 8 fév—au 5 mars

Un Grand Bal paré et Travesti

SERA DONNÉ PAR LA Société Alsacienne et Lorraine De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

A LA SALLE DE LA COMPAGNIE ALLEMANDE, *encoignure Bienville et Passage de la Bourse,* SAMEDI, 2 MARS 1867.

Directeurs:

[illegible]

PRIX DU BILLET............ $2 00

Les demandes d'invitations pour Dames doivent être faites au comité [illegible]

RISTORI

Dans le rôle d'ELIZABETH, reine d'Angleterre.

DIRECTEUR............J. GRAU.

THEATRE DE L'OPERA, Locataire, P. ALHAIZA.

Aujourd'hui, Lundi 25 février 1867,

Mme ADELAIDE RISTORI

Pour la dernière fois, dans son grand rôle d'ELIZABETH, REINE D'ANGLETERRE.

MERCREDI, 27 Février—Myrrha.

VENDREDI, 1er Mars—Angelo.

SAMEDI, 2 Mars—Pia di Tolomei.

Parterre: $1 00.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, au Théâtre de l'Opéra; chez Grunewald, rue du Canal, No 129; chez Louis Grunewald, rue St Charles, No 36.

On ouvrira à 6 1/2. Représentation à 7 3/4. 24 fév

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA.............Directeur.

Jeudi, 28 Février 1867.

DEBUT DE LA GRANDE COMPAGNIE ARABE DU DESERT DU SAHARA, de la tribu des Beni-Zoug-Zoug, sous la direction de SIDI-EL-HADY, ALI BEN-MOHAMED.

Cette compagnie a obtenu à Paris les plus brillants succès.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT, Vaudeville en un acte.

LA RUE DE LA LUNE, Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures et demie. 25 fév

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

Positivement la dernière semaine de l'engagement de M. JOHN E. OWENS.

DOT, or The Cricket on the Hearth, drame.

—THE HAPPIEST DAY OF MY LIFE, comédie. 25 fév

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

G. OSTERMANN..............Directeur.

Lundi, le 25 Février,

VALJEAN (Les Misérables).

Drame en 4 actes, par A. Diesnam.

Der Liebestrank (L'Elixir d'Amore), Opérette en 1 acte. Musique par Ferd. Gumbert.

VENDREDI, LE 1er MARS 1867, Première représentation de ORPHÉE AUX ENFERS. Musique par Jacques Offenbach. Décors et costumes nouveaux.

MARDI, 5 MARS (MARDI-GRAS).—GRAND BAL MASQUÉ. 25 fév

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires. J. KITTRIDGE..............Trésorier

LUNDI soir, 25 février 1867.

Le spectacle le plus attrayant de la semaine

HARRY MACARTHY ET LOTTIE ESTELLE dans de nouveaux rôles.

TADDY O'RANN, Or LOVE AND POLITICS,

Vaudeville dans lequel Macarthy joue le principal rôle. LE SAUT DU NIAGARA, par les célèbres Frères Rolland.—LE SONGE DU CONTREBANDIER, divertissement nautique, arrangé par Mlle Zavistowski.—Romances chantées par Mlles Eva Brent.—Duo comique nouveau chanté par Mlle Florence Reynolds et M. Frank Lacey.—Thompson, Reeve, Poland, Smith, Carter, Bourdon et Reid dans de nouvelles excentricités éthiopiennes.

Grande représentation pour les dames et les enfants, SAMEDI à midi. 25 fév

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 46 & 48. [EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer.......................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres.

JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes, de Bous du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y dévore tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.- Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 3oct—6m

Compagnie de Paquebots de Bayou-Sara

ARRANGEMENT PERMANENT.

A partir de DIMANCHE, 10 du courant, les bateaux de la Compagnie partiront comme suit:

Wild Wagoner, capitaine W. R. Greathouse, commis Geo. Trosler.

Les Dimanches, à 9 heures du matin. " Mercredis, à 9 " " " Vendredis, à 9 " "

Lafourche, capitaine V. B. Barancq, commis J. C. Libano.

Les Mardis à 5 heures du soir, " Samedis à 10 heures du matin.

Nina Simmes, capitaine S. Hess, commis F. F. Minor.

Les Lundis, à 5 heures du soir, " Jeudis, à 5 "

Le SIMMS et le LAFOURCHE s'arrêtent, comme auparavant, à tous les débarcadères. Le WAGONER recevra tout fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, mais ne prendra pas de fret pour les autres débarcadères à moins que le dit fret ne soit suivi d'un passager.

J. J. BROWN, Surintendant-Général.

CELLOS & GWARTNEY, RIPLEY & CO., Agents. 8 fév—1 m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alone Jos. Aucoin, capitaine, P. Charlet, commis, partira régulièrement comme ci-dessus. Le Alone donnera une attention particulière au fret et aux passagers pour la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

W. M. SURLS, 8 Nile Levée.

V. Paisant, agent d'annonces. 3fév—1m

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche.

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine M. Charlet, W. O. Clark, commis, partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. M. SURLS, 8 Nile Levée.

A. MEYNIER Jr., 31, St-Louis.

V. Paisant, agent d'annonces. 4fév—1m

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA (à roues sur les côtés), d'un faible tirant d'eau, capitaine H. L. Lee, partira JEUDI 21 février, à 5 heures du soir, pour Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Colfax, Alexandrie les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN F. DOUGLAS, 104, rue de la Commune.

LINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place.

P. S.—L'ALABAMA prendra du fret pour Jefferson et les points au-dessus du Rapt, avec le privilège de rembarquer à Shreveport. 31 janv—1m

DÉPART. Tous les MERCREDIS à 5 heures du soir.—Pour Opelousas.—Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. O. Hinckley (M. Emison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port-Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à J. R. CARLIN, 33 Vieille Levée.

J. S. FAGAUD, Agent d'Annonces, 15 Front street.

Le VICTORY a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des packets. 26 jan—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis,

Le relient au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E, capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Ibérie. A son retour il quittera la Nouvelle-Ibérie tous les jours, à 1 heure A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans.

Agents—PRICE, HINE & TUPPER, 26, rue Carondelet;

24janv—2m.tjj. ROBERT HARE, 55, rue Carondelet

POUR LA COTE— Au-dessous de ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Buras, la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur Cottie, à roues sur les côtés, capitaine Wm. Bassett, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 62½. 2janv—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires.

Le magnifique paquebot neuf ROBERT E. LEE, Capitaine Wm. B. Richardson partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

Greenville, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN, Capitaine J. M. White, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchi, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17, A. BRITTON & CO, rue Front, No 7, CELLOS & GWARTNEY, rue Front, No 13.

Un commis se tiendra au débarcadère, au pied de la rue de la Commune, tous les mercredis matins, afin de recevoir fret pour le bateau "Gen'l. Quitman." 16 fév—1 an

Pour la Rivière Tchefuncté.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE, tous les jours, (les dimanches exceptés) et pour Covington, les lundis, jeudis et vendredis, à l'arrivé du convoi de 10 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain; les samedis, à 3 heures de l'après-midi.

Le bateau à vapeur ELLA MAY, de la malle des Etats-Unis et à basse pression. Il sera de retour le lundi, à temps pour le convoi de 9 heures et demie de la ville. Les voyages et départs ci-dessus indiqués auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Louis PRIGERIO Jr. rue de Chartres. No 26. 15 fév—1 an

POUR LE VERMILLION—Le bateau à vapeur T. J. EMERY, capitaine A. D. Whitson, partira après l'arrivée des chars à passagers à Brashear City, tous les dimanches, prenant du fret pour Abbeville, Pont Perry, Bastrop, Royville, Vermillionville, Grand Coteau, Carencro et tous les ports intermédiaires du Bayou Vermillion. Pour les détails s'adresser à A. MEYNIER Jr, Agent, 14 fév—1m 31, rue St-Louis.

Départ: Tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Pour BATON-ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.—Le beau bateau ALOK, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Jno. H. Ure, commis J. A. Richard et W. D. Andrews, partira pour Baton-Rouge. Pour revenir à la Nile Orléans, il quittera Baton-Rouge tous les JEUDIS, à 10 heures du matin, et les DIMANCHES, à 5 heures du soir. Le commerce de la côte sera l'objet d'une attention particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. M. SURLS, rue Vieille Levée, No 8; BOSONEUX & WINBURN, rue Tchoupitoulas, No 2; 5 fév -1m V. C. Dratsel, Agent d'annonces.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

PRIX DE PASSAGE — [tableau des ports avec prix en 1re Classe, Entrepont, Fret — chiffres illisibles]

	1re Classe	Entrepont	Fret
St-Thomas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havane	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hayti	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pimentel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chañaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carisal Bayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière [illegible] pont arrière de la Nile-Orléans à Saint Nazaire [illegible]

Passage dans une cabine 2e pont avant.... [illegible]

Passage d'entrepont.... [illegible]

Un supplément de $25 ou or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfans au-dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfans au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieraient quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix du double trajet, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes réservée pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, agent, 10 janv—1 an t. l. 2 j. 127, rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

SAINT LAURENT	capt.	Bocande	Samedi 23 fév.
PEREIRE	"	Duchesne	Samedi 9 mars.
VILLE de PARIS	"	Surmont	Samedi 23 mars.
EUROPE	"	Lemarie	Samedi 6 avril

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au soussigné.

Pour passage s'adresser à VICTOR PERRILLIAT, 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell. – New-York et Nile-Orléans.

Départ DIMANCHE: 3 mars, à 7 heures du matin,

Le steamer favori GENL. MEADE, Commandant A. W. Sampson, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres................ $60.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 25 fév. Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2000 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2000	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Bennet, "
MERRIMACK	2200	"	Vanston, "
HAVANA	1800	"	Whitman, "
MONTEREY	1600	"	Edwards, "
MARIPOSA	1600	"	Quick, "
MATANZAS	1600	"	
MISSOURI	1600	"	Hudson "

Le vapeur MONTEREY, Edwards, commandant,

Ce recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à CREEVY, NICKERSON & CO, agents, 33 rue Carondelet, Nile-Orléans.

C. K. GARRISON, président, 15 oct No 5, Bowling Green, New-York.

Pour Matamoros—Ligne du Golfe.

La goélette anglaise INNOSIS, de première classe et fine voilière, commandée par le capitaine P. A. Prouty, et ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira pour le dit port sous peu de jours.—Pour balance de fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord Lower Flo tier ou à MARTINEZ & PALAGOS, 128 rue Gravier, ou chez Wm. GOLDENBOW, 26fév—12f 64 rue du Camp.

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY, capitaine Etcheverry, tirant seulement 13 ½ pieds d'eau.

Pour fret, s'adresser à W. P. BUDDENDORFF & Co, 175, rue de la Commune.

Pour passage, s'adresser à bord au poteau 28, Deuxième District. 28 janv

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 août

COLLEGE dirigé par M. CARON. Rue des Remparts 240.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.

Classes du jour de 9 à 4 heures.—De 6 à 10 par mois. Classes du soir entre 6 et 9 heures—$5 par mois.

Pensionnat de $25 à $30 par mois. 20 juil

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et c'est une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogue envoyé à qui le désire. 3 nov—6f RUFUS DOLBEAR, Président.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

(ANGLAIS ET FRANÇAIS.) DE DEMOISELLES.

Mme J. L. BRAND a pris à bail la vaste et belle maison No 7, de la rue Prytanée, (l'ancienne résidence de feu Maj. Gén. Twiggs,) où elle recevra des externes le 1er mars prochain.

Les familles qui désirent lui confier leurs enfants sont priées de l'en informer le plus tôt possible afin qu'elle puisse arranger ses classes.

Elle sera à même de recevoir des pensionnaires pour le courant de l'automne prochain. 23 fév—1m

INSTITUTION AUDUBON

Pour les deux sexes, DIRIGÉE PAR A. DARROT,

137..........Rue Dumaine..........137,

Entre Bourgogne et Remparts.

UN professeur d'hébreu et d'allemand est attaché à l'institution. 23 fév 1m

O. B. GRAHAM & Co.,

139........RUE GRAVIER........139

ENTRE LES RUES CAMP ET St-CHARLES. IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à drap, toile à culottes, chemises de toile et chemises de chemises en toile, toile écrue et Bley, ginga [illegible], toile Planter's, toile blanchie, et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, Linons Long, Buena blanco, linons imprimés, damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diapres, Huckaback, écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands, Barèges, batistes, mousselines suisses, tapes checks, ginghams Union et coton, ginghams, pigues, tartans, indiennes, indiennes rouges, mouchoirs Madras, cotons en bobines et fil de chanvre, etc. 19 jan

LOUIS S. TESSON, Nile-Orléans. TESSON SON & CO. St-Louis

LOUIS S. TESSON & Co.,

COURTIERS DE CHANGE, rue de la Commune, No 4.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis. 28 nov—3 m

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

75 OLD STREET.........NEW YORK,

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY	de Moet & Chandon, première qu	
FLEUR DE SILLERY	de	
VERZENAY	de	
GRAND VIN ANGLAIS	de	vin sec,
GRAND VIN IMPÉRIAL	de	cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'envoi, des échantillons et marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que les bas prix sont strictement suivis dans toutes les circonstances.

G. [illegible]LY & CO., [illegible] la Commune, No 61

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de ce célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE, No 87, rue Vieille-Levée.

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par E. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. [illegible]

JACOB [illegible] Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON [illegible]

Fait et répare [illegible]

Les ordres laissés en [illegible] Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, [illegible] février 1867.

LE 11 du courant, à une élection des Directeurs de cette banque, ont été élus:

MM. Jules A. Blanc, E. Brugier, A. B. Griffin, Wm. A. Gordon, Paulin Durel, Henry Renshaw, H. Houin, Oscar Roubier, Sam McConnell.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jules A. Blanc a été élu Président.

L. BERNARD, Caissier.

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu à la maison de banque, No 9, Commercial Place, le jeudi, 28 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et délibérer sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.

THOMAS ALLEN CLARKE, Président.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud

Rue Gravier No 190 – Nile-Orléans, 21 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent d'abord être examinés par le docteur L. T. Pim, chirurgien de la Société.

Le cabinet du Dr Pim est au No 64 de la rue du Camp, au-dessus de la pharmacie Abraham.

DABNEY H. MAURY, Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 1er février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été

"Résolu qu'une assemblée des actionnaires soit convoquée, le 4 mars prochain, pour considérer la question de savoir, s'il ne conviendrait pas de réduire le capital de la Banque."

2 fév—au 4 mars GEO. A. FREREY, Caissier.

Département des Travaux Hydrauliques.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N.-O.

1er février 1867.

UNE élection de six Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, aux bureaux No 28, rue Dryades, LUNDI, 4 mars prochain, de dix heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

S. E. PERCY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1867.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les actionnaires le 24 janvier 1867, avis est donné qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie d'huile de pétrole et de charbon de la Louisiane aura lieu au bureau de M. W. B. Koontz, rue St Charles, No 17, le 1er février prochain, à 5 heures du soir, pour considérer les changements et les amendements à l'acte d'incorporation de la Compagnie.

L. A. FOURNIER, Secrétaire.

Dépôt de Tapis

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines, un grand stock de TAPIS solvante, de tous genres et de toutes qualités.

Toile cirée, de toutes largeurs et qualités.

Nattes, blanches, à carreaux et fantaisie.

Stores et rideaux—une grande variété, en laine, de coton, soie, &c.

A. BROUSSEAU & CO.

MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c., rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17, Nouvelle-Orléans.

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.

Provisions d'habitations et de famille aux bas prix. 10 fév—

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'étoffes, de Plumes, Dentelles, Broderies, Corsets tissés et cousus.

[illegible]...rue Gravier.........[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS.

M. A. THIELE, ci-devant de la maison O. S. Graham & Co., annonce à ses amis qu'il se trouve avec le [illegible]

29 janv—1m J. SCHWABACHER.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.

Qui constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c

Aussi – INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er novembre

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ay

PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, 28 rue Toulouse, NOUVELLE-ORLEANS.

OSCAR BERCIER. WM. DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs,

1 janv—3m No 60 rue des Magasins, N O

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graine, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufactures, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Suif, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc, en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—1 m—tjj

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

Mme. SOPHIE SEEUWS,

83 Rue Royale, encoignure Bienville,

A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle quittera définitivement les affaires après la saison de printemps, et qu'elle vendra son bel assortiment de marchandises au prix coûtant et même au-dessous du prix coûtant. Mme Sophie Seeuws engage les Dames qui voudraient profiter d'une bonne affaire à venir voir ses marchandises avant d'aller ailleurs. 2 fév—1m

AVIS.

Confiserie, Patisserie et Soda.

M. L. EMILE JOANET & Cie préviennent le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de Confiserie et Patisserie, au No 173 rue Royale, entre Orléans et Ste Anne. On y trouvera aussi du Soda-Water et une grande variété d'articles de Confiserie de choix. M. Joanet & Cie se recommandent au public pour leur Chocolat à la Crème, et leur Pâte de Fleurs, qu'ils fabriquent seuls en cette ville. 26 jan—3m

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE *MASQUES ET DE COSTUMES* De la plus grande fraicheur,

avise sa nombreuse clientèle, et le public en général, de venir visiter son magasin

93......RUE CONTI......93

14f—jusq 30 mars

J. A. CELLES,

Architecte et Entrepreneur,

30......RUE CARONDELET......30. fév—3m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE, Sirops, fruits conservés, vins,

14 & 14 rue St-Louis, 14 & 14 Nov—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65........RUE TOULOUSE........65 Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins. 4 jan—6f

AUGUSTUS MOORE, JAMES M. COOLEY, Nile-Orléans. | ROBT. MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati.

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de toutes genres, scies pour moulins, moulins à mais et à blé, fonte, fer forgé, chaudières à vapeur &c. Ils procurent des marchés pour fournir des locomotives et des machines pour bateaux.

No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union. 15 janv—3m

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104, Nile-Orléans, 15 février 1867.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 18 mars prochain, à midi, pour examiner les affaires de l'institution et décréter s'il conviendrait de reprendre les opérations.

Par ordre de la Direction. 15 fév—30 CHAS. FAURIE Jr, caissier.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recouru à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD guérit également la paralysie, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies de foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies de votre [illegible]

Consultations, rue Treme, 240, entre Dumaine et Bayou. 16 avril—1m

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21. DÉPOTS:

au No 13 de la rue Cressman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Remparts, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président, JNO F. FRANZ, Surintendant,

WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant. 5 fév—6f

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes de tout genre.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont guéries par une méthode prompte depuis dix années expérimentée.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon. 1er déc—

WM ARMSTRONG, ci-devant quincaillier à la Nouvelle Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No 511. Pine Street, Philadelphie, (Penn). Reçoit des commandes pour tout espèce d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles en Fonte, tôle que Chaudières dites françaises, Fours, Poêlons, Casseroles, Fers-à-repasser, &c. &c., aux prix courants.

Procure des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.

Agent d'une Fabrique de Fourneaux de terre à des prix réduits. 29 janv—3m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas on été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire. fév—2m

194........CHARTRES........194

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUPILHO, Jr.

194—RUE DE CHARTRES—194 NOUVELLE-ORLÉANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 22 nov—3m

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

179....RUE DU CANAL....179 (Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie,

MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,

Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail. 5 déc—6m

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toute espèce, pour les familles et pour les habitants. Je le vends bien au-dessous des prix du marché. Les acheteurs de la campagne feraient bien de venir les examiner et de s'assurer des bas prix avant de faire leurs achats.

Je reçois journellement des articles assortis aux besoins et que je vendrai à très bon marché.

M. REIMAN, 29 jan—3m Rue du Canal, No 156.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Howell, des bouches à fourneaux, des grils, à chevaux et toutes sortes de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud. sept—6 m LEEDS & CO

OPERATIONS ET CONSULTATIONS

Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien-dentiste, se chargera des opérations que désireront lui confier ses anciens clients et de telles autres que son expérience lui permettront d'accepter. On peut le consulter sur toutes les maladies de la bouche et des dents. Il ne diagnose aux personnes qu'il n'aura pas pu examiner. Ceux de ses confrères qu'il pourrait voir pour ses cas spéciaux dont il s'agira dans les cas spéciaux dont il s'agira.

7 fév—3m No 15 rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. GRABASSE, Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir un office à l'angle des rues St-Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 6 fév

J. A. De HART,

DENTISTE.

17..................Dauphine..................17

28 nov— an Près Canal.

Arbres Fruitiers! Orangers Doux!

3000 de différentes grosseurs et différents âges.

—Egalement—

Toute espèce d'arbres pour servir d'ornement et donner de l'ombre sur les trottoirs.

Les ordres laissés au No 74 de la rue Gravier ou à la boîte 788 du Bureau de Poste seront promptement remplis.

9 fév—1 m R. F. NICHOLS

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL ayant été admis comme associé dans ma maison, à partir de ce jour, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1867.

J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 74, rue des Magasins, et 91, 93, rue Poydras.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et AGENTS de la célèbre marque de whiskey de "Hoffer" qu'ils auront constamment en mains, Porc et Bœuf en barils, Viandes fumées et salées, Jambons, Graisse de toute espèce, en tierçons et en barillets, Farine, Chandelles, Savon, Amidon, Sucre, Mélasse, Café, Riz, &c., &c.

—Aussi—

Avances libérales seront faites sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à nos amis de New-York. 31 janv—1m

La machine "Excelsior" à laver

Est considérée, par tous ceux qui s'en sont servis, comme la meilleure de toutes celles qu'on emploie. Elle fait moins d'ouvrage, [illegible] tout fonctionner à moitié de frais que toute autre. [illegible]

La meilleure preuve qu'on puisse donner de son utilité, c'est que [illegible]

MORRIS McGRAW rue Gravier, 36, entre les rues Tchoupitoulas et St Charles, Marchand en gros d'articles en bois et cèdre, Balais, brosses, etc.

A vendre par SHEPARD ABBOTT & CO. P. MALOCHEE, E. P. MIOTON, M. S. HEDRICKS, 21janv—1m

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1867.

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord, le 21 janvier 1867. Chacun des associés signera le nom de la société pour la liquidation seulement.

J. C. DENIS, JNO F. LEWIS.

J. O. DENIS continue les affaires de commission et de factorage en général, au No 39 de la rue de l'Union.

Corde d'emballage, faite à la machine!

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la corde d'emballage de la meilleure qualité de fibre à bas prix [illegible]

JOHN GILMORE & CO.

Les ordres sont reçus et exécutés par E. B. BRADY, 2 déc—3m Rue de l'Union, No 10.

PHARMACIE.

Le Dr M. ESCOURAS [illegible] 267 près du Nouveau Marché [illegible] prescriptions médicales [illegible] 12 fév — 1 m

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160........RUE STE-ANNE........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, la table en marbre ou en ardoises et avec les BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des Billes, des draps, des ride de blanc, et une grande quantité de billes de commerce en bon état.

Il acceptera des ordres [illegible] Bureau de Poste de la Nile Orléans.

L. RICHARD, Boîte 1716, 26 avril—

B. ANTOGNINI,

Fabricant de Billards

13............RUE CONTI............13

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition des Fair Grounds la dernière qu'il applique à ses BANDES de BILLARDS et que ses BANDES ELASTIQUES, ont reçu la distinction du Ruban Bleu, c'est-à-dire le prix.

On trouvera dans cet établissement des BILLARDS depuis $300 jusqu'à $550; ceux de $550 sont de première qualité—Table marbre et ardoise.

M. ANTOGNINI offre aussi en vente des TAPIS Américains et des TAPIS Français en drap de la célèbre fabrique d'Elbeuf, ainsi que tout ce qui concerne la fourniture des Billards, des Boules de Ten Pin Alley, des Jeux de Loto complets et des Roulettes à double cylindre.

Les personnes de la campagne qui désireraient acheter

DES BILLARDS

n'auront qu'à s'adresser par écrit à M. ANTOGNINI et lui faire savoir par lettre quel prix elles veulent mettre dans un BILLARD. Elles seront aussi promptement servies que si elles se trouvaient sur les lieux.

M. ANTOGNINI ayant une machine à vapeur complète, se charge de faire les Tables soit en marbre soit en ardoise pour en faire des Billards de petit modèle.

Les personnes qui voudraient échanger de vieux Billards contre de neufs, trouveront à traiter avec M. ANTOGNINI à des conditions raisonnables.

M. Antognini, ayant une manufacture de billards à New York, peut fournir tout ce qui se rattache à son industrie, de la meilleure qualité possible, et à aussi bas prix que les manufacturiers du Nord et de l'Ouest.

Aussi—Un fort lot de BOIS DE GAYAC à vendre. 18déc—3m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire, No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 27janv—

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon,

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger commodément à leurs familles. 14 novembre

SOULAGEMENT DES MALADIES

Par l'imposition des mains.

LE docteur PERSONS, (ci-devant de l'Institut dynamique de Milwaukee, Wisconsin,) qui a traité plus de 36,000 malades depuis trois ans et dont les cures ont paru surpassées dans l'histoire du monde, guérit les malades, à l'Hôtel St Louis, salon No 16, Nile-Orléans, —pour soixante jours ou davantage.— Nous maintenons que les fluides vitaux; donc, rendre ces fluides à leur état normal, c'est faire disparaître la source du mal, qu'il soit physique ou signe, nerveux ou musculaire.

L'agent employé est le magnétisme animal, et la puissance en est telle, que la plupart des cas n'exigent qu'un seul traitement.

Les malades sont priés de se souvenir que ce traitement est applicable à toutes les espèces de maladies auxquelles l'humanité est sujette. Des références et des témoignages en forme de circulaire seront distribués dans la ville, où vous montrerons les originaux à tous ceux qui viendront voir le docteur.

Les consultations sont gratuites et les prix raisonnables. 29 jan—1m

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à

J. SAUVAGE, Passage de la Bourse No 111, entre St Louis et Conti. 9fév—2m

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, pour le commerce de vins et de liqueurs dans cette ville, sous la raison BARNETT & BOUSQUET, et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, où ils seront heureux de voir leurs amis.

M. BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.

31 janv—1m

MAURICE BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,

MARCHANDS DE Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Absinthe, Champagne, Conserves, &c.,

51..........RUE CONTI..........51. NOUVELLE-ORLÉANS.

31 janv—1m

VENTES JUDICIAIRES.

F. RICKERT vs LE NEW ORLEANS SEAMEN'S HOME ASSOCIATION.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20.172.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI vingt-deux de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, au faubourg Delord, à l'angle des rues de la Nouvelle Levée et Erato [illegible]

Conditions—Un tiers du prix comptant au moment de l'adjudication et la balance à douze et vingt-quatre mois de crédit avec intérêt au taux de huit pour cent l'an [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 25 fév—25fév—5,12,21,22 ms

NORCROSS PERKINS & HERSEY vs N. W. NORCROSS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,214 [illegible] MERCREDI treize de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 25 fév—27—mars

JOHN HAWKINS vs LOUIS LAY & als.

CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,197 [illegible] SAMEDI [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans. 25 fév—2[illegible]—mars

P. K. EARNES vs EUGENE [illegible]

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nile-Orléans [illegible]

W. et A. F. TRIST vs. la dame A. BRINGIER

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] LUNDI [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

W. H. McLEAN vs JNO M. C. BRADY

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit de l'Asile de Fink vs Michael DeCoursey.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] JEUDI [illegible]

Justin Volkart vs. Victor Darensbourg.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] SAMEDI [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Paul Tulane vs Wm. H. Crafts, exécuteur testamentaire et als.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] MARDI douze de mars 1867 [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 9 fév—8,15,22—mars 5,12

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines,

PAR E. ROGER & Co., O. DEJAN, encanteur.

MARDI 26 février, il sera vendu, à 10 heures précises à leurs salles d'encan, Nos 47 et 49, rue de la Vieille-Levée— [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Marchandises avariées.

PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Grande vente de terrains nus et améliorés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve.

Succession de M. M. E. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur [illegible]

Dans la ville de la Nile-Orléans—Premier District [illegible]

Deuxième District [illegible]

Troisième District [illegible]

Mac Donoghville, rive droite. [illegible]

PAR S. GUINAULT

Vente pour cause de départ d'une propriété d'encoignure

PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

Vente sans réserve d'une jolie propriété, rue Romain No. 189,

PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Billets de la Banque de la Louisiane, Actions, &c., &c.

Succession de Clarisse Marin, veuve de Jean Maletre—No 18 [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

VICTOR ROMAN vs. SES CRÉANCIERS

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Succession de EUGENE TASTET—No 2[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de GREGORIO GARGANI

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE.

Succession de AUGUSTUS WEGERTE [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE.

Succession de C. Henry Trewatsky—No [illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de Lewis E. Allen.—No 27,[illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Succession de J. K. ELGEE—No 20,7[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de A. B. Courcelle—No 2[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de PETER HOLMES—No 2[illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de JOHN CRUDEN—No 2[illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nile-Orléans—Attendu que Isabelle McDonald Cruden a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Cruden [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Terrains de Presse à coton—Magasins dans la rue de la Nile-Levée, près les rues Poydras et Girod—Terrains au coin des rues Tchoupitoulas et Ste Thérèse.

SUCCESSION DE C. D. YANCEY.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,259.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., NICHOLAS J. HOEY, encanteur. Bureau No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI le 2[illegible] de mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Vente péremptoire et sans limite, de meubles de choix, pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau, No 62, rue Royale.

LUNDI [illegible] 1867 [illegible]

MONTGOMERY, BROS & CO.

Mulets. Mulets.

40 jeunes Mulets à l'encan

PAR MONTGOMERY BROS & CO. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

[illegible] 40 beaux jeunes Mulets. [illegible]

Tout le Fonds d'une Boutique de ferblantier avec outils et articles en ferblanc, &c., pour cause de clôture d'affaires—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY BRO & CO. R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible]

Succession de James Murphy—No 27,[illegible]

Mulets, Vache, Wagons à coton et à glace, Harnais, etc., à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS, R. M. MONTGOMERY, encanteur [illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE IMPORTANTE D'ACTIONS DE BANQUE.

DEUX CENTS ACTIONS du Fonds Capital DE LA BANQUE DU SUD, DE CETTE VILLE.

SUCCESSION DE GEORGE ARNOLD HOLT.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, Dossier No 20,8[illegible]

PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, encanteur. [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

MEUBLES, MEUBLES, PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO., F. FERNANDEZ, Encanteur. [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CIE. ENCANTEURS.

POUR les ventes à l'encan de marchandises sèches [illegible]

MARDI, JEUDI ET SAMEDI. [illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de S. L. Terrell—No 27,421.

Meubles, Montre en or, Harnais, &c., à l'encan

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO. GARDNER SMITH, encanteur. [illegible]

VENTES DE CONSTABLE.

[illegible] contre R. HELLEY. [illegible] JOHN C. KUSAC, Constable.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

ETANT sur le point de me retirer pour cause de santé [illegible]

LUIGI VERDA.

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils mettront en vente, à partir de ce jour, leur assortiment de

VETEMENTS D'HIVER, TOUT FAITS, Pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du cours.

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

En outre, ils vendent à très bas prix, un lot de Draperie, Casimir français, en tous genres.

NOTA—MM. les tailleurs sont priés de venir examiner ces draps qui leur seront vendus à des prix exception nels.

CORNISÉ & LEBLANC, 265, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 20 janv—1m Nouvelle-Orléans.

AU NOUVEAU MAGNOLIA, Plantes à fleurs, Arbres fruitiers, Vignes et Rosiers.

84 RUE DE CHARTRES.... 84. [illegible] M. ODOUX, horticulteur de Paris [illegible]

PASCAL M. TOURNE vs ses créanciers—No [illegible]

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] J. O. CHALON, Député Greffier.

Succession de O. ANDERSON—No 28 [illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charlotte Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu O. Anderson [illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

DEUX CENTS LOTS De marchandises sèches et d'habillements assortis.

Vente pour le compte de qui il appartiendra PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZELNICKER, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 9[illegible]

LUNDI, 25 du courant, à 1 heure de l'après-midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes [illegible]

Marchandises sèches, Lingerie, &c.

PAR HOFFMAN & MARKS. S. S. ZELNICKER, encanteur. [illegible]

PAR A. FEIBER.

Vente d'un grand stock complet de marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers et chapeaux, à l'encan

PAR A. FEIBER H. MARKS, Encanteur. [illegible]

VENTE PAR LES GARDIENS DU PORT

Vente par ordre et sous la surveillance des Gardiens du Port de la Nouvelle-Orléans, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR A. FEIBER, H. MARKS, encanteur. [illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Brandy, vins, imitation cognac, &c.

PAR BERNARD TURPIN. EUGENE TOURNE, Encanteur. [illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.

Contenu d'un magasin d'articles de fantaisie, installations, vitrines, &c.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. [illegible]

Propriété de valeur améliorée, rue St-John, près du nouveau marché Poydras, ainsi que sur la rue Hevia.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

MERCREDI 27 février 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Café, Raisins, Sucre, Cornichons, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, lundi, 25 février 1867, à 11 heures du matin, au magasin de MM. Fatjo, Marat & Co, No [illegible]

PAR O. VALETON.

Tabac, Amidon, Thé, Sucre, &c. &c.

PAR O. VALETON, encanteur. [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Vente, à l'encan, du fonds d'un magasin de Peintures, au No 61 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti—Peintures, Couleurs à l'Huile, Couleurs à l'Eau, &c.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur, Bureau, No 37 Passage de la Bourse. [illegible]

Marchandises sèches. BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison [illegible]

Avis de Société.

J'AI associé à mes affaires mon fils Emile Carrière, sous la raison sociale de A. CARRIERE & CO.

A. CARRIERE.

Nile-Orléans, 26 janvier 1867. No 15 rue Bienville. 27 jan—1m

Fabrique d'Eau de Seltz ET D'EAUX MINERALES DE LA LOUISIANE.

TREMOULET & LETOREY,

71.......RUE POEYFARRE.......71

Les ordres pour l'EAU DE SELTZ, laissés à la Fabrique ou aux endroits ci-après désignés, seront promptement exécutés, sans frais de charroi.

H. DUCATEL, rue Carondelet No [illegible]; P. J. POELMAN, coin des rues Magasin et St André; J. H. POPE, au coin des rues [illegible]; ERNEST TURPIN, rue de la Vieille Levée, No 34; A. A. PEYCHAUD, rue Royale, No [illegible]; J. B. SOLARI, au coin des rues Royale et St Louis; M. MARTIN, rue de Chartres, No [illegible]; P. BARTHE, au coin des rues [illegible] et Dauphine; J. LLAMBIAS, au coin des rues Royale et Espagne. 7 fév—1m

GROCERIE ET VIN EN GROS ET DEMI-GROS.

MANUEL, [illegible] marchand de Vin et Whiskey [illegible]

J. CORSON. JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de [illegible] [illegible] Ils ont constamment en vente [illegible] appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix. Mars—6 m